

panorapresse.ouest-france.fr

Cette commune près de Cherbourg modernise ses équipements scolaires et périscolaires

~3 minutes

[Martinvast](#) a signé un contrat de pôle de services avec le Département de la [Manche](#) : plus de 350 000 € pour rénover la cantine, la garderie et la Maison d'assistantes maternelles.



[Jean Morin](#), président du conseil départemental de la [Manche](#) (2e à gauche), a pu constater les travaux réalisés dans la cantine scolaire de la commune. Il était accompagné notamment par [André Picot](#) et le maire [Jacky Marie](#).

La commune de [Martinvast](#) et le Département de la [Manche](#) ont signé ce mardi 3 février 2026 un contrat de pôle de services, un dispositif destiné à accompagner les communes dans une démarche de transformation durable de leur territoire.

À l'échelle du département, 67 communes bénéficient actuellement de ce type de contrat, dont [Martinvast](#), retenue car elle répond aux critères fixés.

Rénovations et extensions

Plus concrètement, cette aide financière va contribuer à rénover et étendre des structures déjà existantes. C'est le cas par exemple pour le restaurant scolaire, un bâtiment construit en 1986. « À l'époque, il a été conçu pour accueillir 70 enfants. Aujourd'hui, ce sont 135 enfants qui fréquentent la

cantine, obligeant une organisation de deux services », explique le maire [Jacky Marie](#).

Les travaux réalisés concernent aussi l'isolation acoustique, l'éclairage, les menuiseries, radiateurs et peintures.

Deux autres projets sont concernés par cette aide départementale. À savoir l'extension et la rénovation du bâtiment qui regroupe la garderie, le centre de loisirs et l'espace de vie sociale. Le troisième concerne l'extension et la rénovation de la MAM (Maison d'assistantes maternelles).

Globalement, les travaux de ces trois projets ont aussi pour objectif de favoriser les transitions écologiques, inclusives et plus généralement de répondre aux besoins des familles. « Pour notre commune, cette aide est la bienvenue », rappelle [Jacky Marie](#).

[Jean Morin](#), président du Département de la [Manche](#), était présent pour la signature. « [Martinvast](#) est une commune reconnue, appréciée pour son dynamisme et ses commerces. C'est ce dynamisme qui a permis de bénéficier de ce contrat. »

Au total, l'aide du département pour ces trois projets s'élève à 300 000 € avec une bonification d'un peu plus de 50 000 € liés à l'incitation à la transition écologique.

De notre correspondant Julien LUCAS